



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINTE-ADÈLE

AVIS est donné par le soussigné que le conseil municipal adoptera le budget 2015 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017, lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le 15 décembre 2014 à 20h05 dans la salle du Conseil municipal située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle.

Les délibérations du conseil et la période de questions pour cette séance porteront exclusivement sur le budget 2015 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017.

DONNE À SAINTE-ADÈLE, ce 3 décembre 2014

Le greffier adjoint

**(s) Yan Senneville
Yan Senneville**